

# Le chômage des femmes et la guerre : à Paris

Autor(en): **Compain, Louise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 26

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249670>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais si le service militaire n'est pas facile en hiver et s'il exige de nos soldats un énergique effort physique et moral, il faut ajouter que ceux-ci sont moins à plaindre qu'on se le figure. Ils sont fort bien nourris ; et ceux-là seulement font les difficiles, qui ne sont pas si bien traités chez eux qu'au cantonnement. Ils ont une paie de 80 centimes par jour et il n'est pas nécessaire de placer tout cet argent en tabac et en alcool. Même avec cela, on peut se procurer un vêtement chaud, par ses propres moyens. Je sais qu'il y en a qui économisent pour envoyer quelque chose à la femme et aux enfants ; honneur à ceux-là ! soutenez-les ; mais prenez garde de ne pas vous apitoyer sur d'autres, qui ne sont pas à plaindre du tout ; sauf à cause de l'éloignement de la maison et de l'abandon du travail : ce que je sais apprécier à sa valeur.

Il y a aussi les Comités de secours locaux, pour les sans-travail, pour les Belges, pour les soupes populaires ; que sais-je ? Tout ce que l'on peut faire pour soulager les misères, pour apaiser les inquiétudes, pour adoucir les souffrances. Tant d'horreurs, tant de détresses, tant d'injustices s'amassent autour de nous aujourd'hui, que tous les efforts, toutes les bonnes volontés sont nécessaires. Et nous rendons hommage à l'habileté et à l'activité multiple et bienfaisante des sociétés et des groupes féminins.

Mais, dans cette activité même, dont le résultat est certain, visible, dont le but est tout proche, il y a un danger. Et la jeune femme, dont nous rappelions le propos en commençant, n'y a pas échappé. Il ne faut pas, aujourd'hui et dans le désarroi actuel, que nous perdions de vue l'avenir. Les tâches, que les circonstances nous imposent maintenant, doivent être faites ; mais demain nous en apportera d'autres et de plus importantes ; et pour ces tâches aussi, il faut se préparer d'avance.

Demain ! c'est la paix restaurée ; douce et harmonieuse vision, que nous osons à peine entrevoir. Demain ! c'est l'humanité reprenant le travail commun, les relations rétablies entre les peuples. Oui, mais comment ?

Dans la haine, la brutalité, l'injustice, les accusations réciproques, l'insécurité ; sous la menace des plus forts, avec l'inspiration de M. de Bethmann-Hollweg, qui permet tous les crimes : « nécessité ne connaît pas de loi ? » Non.

Non, nous ne voulons pas revivre ce que nous avons vécu. Et, malgré tout, nous croyons qu'il est possible de réaliser ces aspirations, qu'on qualifie d'utopistes. Nous voulons le respect des nationalités, le droit à la vie des peuples, des races, des langues, comme des individus. Nous voulons reprendre le combat pour une plus juste organisation sociale, comme pour de plus normales relations entre les nations.

Ne voyez-vous pas que la tâche est immense ? Ne sentez-vous pas le rôle que la femme peut jouer dans cette édification de la Cité de justice et d'amour, que doit être l'humanité ? Et si les doigts agiles sont utiles en tricotant des chaussons de laine pour les soldats ou en préparant des soupes populaires pour les sans-travail, il serait dangereux de laisser les esprits et les cœurs s'engourdir.

Demain, nous réclamerons le droit de suffrage pour les femmes, comme nous le faisons hier ; plus convaincus encore qu'avec elles nous arriverons à transformer la mentalité brutale de certains gouvernements. Demain, nous devons proclamer, avec une ardente conviction, les principes de vie morale, qui doivent régir les rapports des hommes et des peuples entr'eux.

Nous n'avons pas le droit, parce que la guerre est là, parce qu'elle sera peut-être longue encore, de cesser de penser et de nous vouer exclusivement aux tâches matérielles et immédiates.

Il faut que l'esprit reprenne à nouveau ses droits ; que la conscience fasse entendre sa voix ; que le cœur s'élargisse. Il faut que les femmes, — mères, épouses, fiancées, filles et sœurs, — soient bien convaincues que le devoir, pour elles, n'est pas seulement de panser les blessures d'aujourd'hui, mais, surtout, d'empêcher que l'explosion de folie, qui bouleverse le monde, puisse se répéter.

Vous voyez que nous attendons des femmes plus encore que tout ce qu'elles font en ce moment ; nous voulons l'appui de leur cœur, de leur raison, de leur pensée épurée, ennoblie par l'épreuve, pour tous les efforts de reconstitution de l'humanité, qui sera la tâche de l'avenir.

Le *Mouvement Féministe* a l'ambition d'être la tribune d'où, chez nous, la voix féminine peut proclamer ses idées et affirmer ses principes. En face de l'œuvre immense qui nous attend tous, sa présence sur la table de nos sœurs est donc plus nécessaire que jamais.

Et nous disons aux femmes : « Dévouez-vous aujourd'hui, partout où vous pouvez le faire, humblement ou héroïquement. Mais regardez aussi devant vous, regardez vers l'avenir, et préparez-vous à entrer dans les rangs de ceux qui ne veulent pas croire à la défaite du droit, de la justice, à la victoire de la force sur l'esprit. Venez, avec les hommes vos frères, travailler à réparer les ravages de la catastrophe actuelle. Et si l'humanité de demain est meilleure que celle d'aujourd'hui, c'est à vous qu'elle le devra pour une large part. »

Roger BORNAND.

## Le chômage des femmes et la guerre

à Paris

Dès le lendemain de la déclaration de guerre, le problème de la misère et du chômage féminin se posa devant le gouvernement et la conscience de celles qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes à la défense des travailleuses.

Pour les femmes des mobilisés, le gouvernement décréta aussitôt qu'un secours de 1 fr. 25, plus un secours de 0 fr. 50 par enfant au-dessous de seize ans, leur serait alloué. C'était une aide efficace, mais insuffisante, et il restait d'ailleurs à secourir toutes les ouvrières qui n'avaient ni mari, ni père à la guerre, et que l'arrêt brusque de l'industrie réduisait à la misère.

On s'aperçut dans le public, non sans surprise, que si toutes les mesures concernant la mobilisation avaient été admirablement prises, aucune n'avait été prévue pour obvier au chômage qui devait suivre fatalement le départ des hommes sous les drapeaux, et la fermeture des ateliers. Du ministère du Travail aucune direction ne vint ; et l'initiative privée inorganisée se chargea seule, dans ce bouleversement, d'improviser les moyens de fortune propres à parer au danger de famine et de révolte.

Le besoin primordial de nourrir les femmes sans travail fut d'abord le plus pressant, et un grand nombre d'ouvriers-cantines se formèrent où, en échange d'un travail de couture, le plus souvent fourni par la Croix-Rouge, les femmes recevaient, soit un, soit deux repas. A côté de l'ouvrier-cantine s'installa parfois aussi un ouvrier de femmes du monde où l'on travaillait gratis aux mêmes travaux. M<sup>lle</sup> Valentine Thomson, M<sup>me</sup> Maria Vérone furent parmi les premières qui installèrent ces ouvriers-cantines. Ce fut alors aussi que des protestations s'élevèrent dans nos rangs, écho de celles qui se faisaient entendre dans les milieux ouvriers. Dès le milieu d'août, M<sup>me</sup> Duchêne, présidente de notre

section du travail du Conseil national des Femmes françaises, M<sup>lle</sup> Bouvier, ancien membre du Conseil supérieur du Travail et moi-même, nous rédigeâmes un appel pour mettre en garde les « femmes du monde » contre la concurrence déloyale et dangereuse qu'elles faisaient ainsi aux travailleuses<sup>1</sup>.

Les plus grands journaux parisiens, le *Journal* et le *Temps* en tête, insérèrent cet appel, les autres suivirent, même le *Matin*, dont le premier effarement devant notre protestation avait été plutôt comique, et notre voix fut entendue de beaucoup.

Le Secours national cependant organisait des repas populaires gratuits ou à prix très réduits. Il parut donc qu'à la nécessité de nourrir les ouvrières devrait se substituer celle de rétribuer leur travail. C'est ce que je pus dire moi-même dans les colonnes du *Journal*; si cette seconde campagne ne porta pas des fruits aussi heureux que la première, elle ne fut cependant pas tout à fait inefficace, et plusieurs ouvriers se fondèrent sur le principe du travail payé. Pour les guider dans leur tâche, nous rédigeâmes encore dans une séance de la Section du Travail un certain nombre de vœux qui formaient, pour ainsi dire, un code du travail dans les ouvriers, mais qui peut-être n'étaient pas tous très faciles à réaliser<sup>2</sup>.

La grosse difficulté qui se posait, et qui se pose encore, était celle-ci : Comment procurer aux ouvrières du travail rétribué ? On songea naturellement à l'équipement militaire. Chemises, caleçons, tenus en temps habituel pour un travail peu enviable, vu les salaires très bas payés par l'Intendance, furent convoités, non plus par les entrepreneuses habituelles, mais par ces nouvelles entrepreneuses qui, poussées par l'esprit de solidarité, voulaient aider leurs sœurs à traverser les jours mauvais. Le Ministère de la Guerre ne laissa pas que de leur témoigner quelque bienveillance. Une sorte de fédération des œuvres d'assistance déjà existantes et des nouveaux ouvriers en voie de formation s'improvisa (car tout s'improvisait dans ce domaine) sous la présidence de M<sup>me</sup> Julien Kœchlin, et reçut d'importantes commandes. Les fonds nécessaires à l'achat des tissus furent intelligemment prêtés par le Secours national. Actuellement, une cinquantaine d'ouvriers sont ainsi occupés à la confection des chemises et des caleçons militaires. Les ouvrières mécaniciennes

peuvent gagner suivant leur habileté de 1 fr. 50 à 3 fr. par jour. Les finisseuses ne dépassent guère un gain de 1 fr. 50.

Beaucoup d'ouvriers non alimentés par le travail de l'Intendance passèrent de tristes jours au début de septembre, lors de cette semaine, où Paris vécut l'angoisse de l'attente, vit les « Taubes » survoler ses rues paisibles, et se prépara à se sentir coupé momentanément du reste de la France. Plusieurs des femmes qui avaient créé et soutenu les ouvriers de leurs dons, crurent devoir abandonner leur œuvre; quelques-unes comme M<sup>lle</sup> Thomson partirent en emmenant au moins avec elles des trains de réfugiées, d'autres restèrent à leur poste. L'inquiétude se dissipa, la victoire soulagea les cœurs opprimés... et peu à peu chacun rentra dans son devoir. Celles qui ont vécu ces journées qui furent presque sinistres garderont d'ailleurs de Paris angoissé, mais parfaitement tranquille, un souvenir ému. Jamais les foules n'y furent plus calmes, et l'inquiétude qui étreignait tous les cœurs ne se traduisait guère au dehors et en public que par une urbanité de gestes et de paroles qui signifiait la profonde fraternité des cœurs.

Ce fut un peu avant cette date que le Conseil Municipal décida d'allouer à tous les chômeurs et à toutes les chômeuses un secours d'un franc par jour.

Ce secours est cependant assez difficile à obtenir, car il le faut justifier par un certificat. Aussi l'hiver s'annonce-t-il menaçant dans sa longueur qu'aggrave la longueur de la guerre.

Des ouvriers ne cessent de se fonder pour les femmes qui n'ont pas de travail de l'Intendance, ou qui n'ont pas remplacé leurs maris mobilisés sur la plateforme d'un tramway ou dans les wagons du métro. Actuellement, la demande d'articles de lainage, passe-montagne, chandails, gants, a inondé le marché. Il est juste que les ouvrières aient leur part des commandes qui affluent dans tous les magasins. Mais pour l'organisation de ces ouvriers, l'on se heurte à une difficulté nouvelle, celle de se procurer de la laine, en quantité suffisante et à un prix abordable. Nous avons à l'Entr'Aide formé un de ces ouvriers, à côté de notre œuvre coopérative. A la joie d'avoir obtenu une commande succède aussitôt l'inquiétude de l'exécution. C'est par un effort incessant qu'on surmonte une difficulté qui renait sans

<sup>1</sup> Voici le texte de cet appel :

Un grand nombre de personnes, riches ou aisées, dans un élan patriotique, assurément louable, ont entrepris de confectionner ou de faire confectionner des articles de lingerie, ou de pansement, destinés à nos soldats. Se rendent-elles compte qu'en agissant ainsi, elles privent de leur seul moyen d'existence un grand nombre de femmes ? Les commandes particulières ont cessé. Le chômage des ouvrières s'étend chaque jour. Leur procurer du travail rétribué est une œuvre sociale urgente. Il y a péril à les en priver.

Au lieu de travailler vous-mêmes, faites travailler celles qui sont réduites à accepter un morceau de pain.

C'est justice et c'est l'intérêt de tous.

M<sup>mes</sup> G. DUCHÈNE,

Présidente de la Section du travail du Conseil national des Femmes françaises.

Louise COMPAIN,

Membre du Conseil d'administration de l'Entr'aide.

Jeanne BOUVIER,

Membre du Comité de l'Office français du travail à domicile.

<sup>2</sup> Le texte en était le suivant :

*Pour l'organisation du travail féminin.*

La Section du travail du Conseil national des Femmes françaises vient d'émettre les vœux suivants :

1° Que dans chaque mairie une liste des ateliers de chômage,

ouvriers, œuvres d'assistance par le travail, dressée par enquête, soit affichée avec l'indication des conditions du travail (heures de présence et rémunération en argent ou en nourriture);

2° Que dans ces divers ateliers, la rétribution en argent devienne la règle, et que des cantines y soient adjointes, où les ouvrières pourront se procurer à bon compte un repas substantiel;

3° Qu'un maximum de salaire soit imposé dans ces ateliers, afin que, vu la pénurie de travail, une ouvrière habile ne puisse atteindre une production qui réduirait excessivement le gain d'une ouvrière moins habile;

4° Qu'il n'y soit pas entrepris de travaux commerciaux qui puissent être vendus au-dessous des prix normaux;

5° Que la campagne entreprise contre le travail gratuit soit poursuivie, ce travail étant une cause d'aggravation du chômage des professionnelles;

6° Que tous les industriels obligés de réduire le salaire de leur personnel suivent la méthode de ceux qui, parallèlement à cette réduction des salaires, ont diminué les heures de présence à l'atelier.

Enfin, la Section engage toutes les personnes qui le peuvent à collaborer à la reprise du travail normal.

Toute commande, voire celle d'un objet de toilette, peut devenir, dans les circonstances actuelles, un acte d'intelligente solidarité.

Pour le Bureau de la Section :

La Présidente, G. DUCHÈNE.

Les Vice-Présidentes, Louise COMPAIN; C. BRUNSCHWIG.



cesse et qui probablement croitra. N'importe, on tient bon, et telle fait le métier d'entrepreneuse qui jusqu'ici n'avait fait que le décrire.

Nous espérons un peu que le Ministère du Travail pourrait aider à la création de véritables ateliers de chômage alimentés par les commandes de l'Etat, et qu'on eût pu ainsi remplacer le secours de chômage par du travail rétribué. Un projet, auquel collaborèrent les organisatrices d'ouvroirs, a été communiqué au préfet de la Seine. Il ne semble pas près de sortir des cartons. Les maires qui distribuent le secours ont une grave objection à lui faire : il compliquerait leurs écritures.

On le voit, très faible a été la part de l'Etat dans la lutte contre le chômage intensif qui sévit, et nous n'avons parlé ici que du chômage féminin, le poids de cette lutte est presque tout entier retombé sur les épaules de quelques femmes, dont plusieurs eussent certainement préféré employer leur activité aux soins des blessés. Soigner une plaie qui guérit, quelle satisfaction ! quel rêve réalisé ! qui peut faire oublier un moment les horreurs journalières. Se pencher sur une plaie que l'humanité porte au flanc depuis des siècles, et que la guerre actuelle fait plus saignante et plus douloureuse, en mesurer la profondeur, savoir qu'on n'arrivera point à la guérir, mais à peine à la soulager, cette tâche est usante essentiellement ; elle n'est point glorieuse et n'offre que de rares moments de satisfaction. Elle doit cependant avoir sa noblesse, car elle a tenté quelques jeunes filles. Aussi les aînées ne veulent-elles point se décourager. Elles n'en ont d'ailleurs pas le loisir ; le devoir entrepris les enserre. Qui sait d'ailleurs si, des liens de solidarité qui vont se nouer entre travailleuses de toutes classes, ne naîtra pas quelque esprit meilleur, quelque sujet d'affermir notre confiance en la perfectibilité de l'espèce humaine ? Dans cet espoir on fait parfois un peu d'éducation sociale dans les ouvroirs. On sème durant la tempête, et pour le jour de la moisson, on se fie à Dieu !

Louise COMPAIN.

## Et chez nous ?...

La guerre, l'atroce guerre, a eu pourtant un résultat heureux : elle a fait supprimer la vodka en Russie.

Dès le début des hostilités, M. Lapine, un notable de Moscou, l'avait demandé. Les ministres hésitèrent quelque peu : c'était en effet une diminution nette de 696 millions de roubles, soit 1832 millions de francs, dans le budget de l'Empire ! Et cela au moment où les dépenses allaient se chiffrer par milliards ! où de tous côtés on chercherait, soit à réaliser des économies, soit à créer de nouveaux impôts ! La suppression du monopole de l'alcool était-elle bien indiquée ?...

Il fallut que le tzar intervint. Des ukases furent rendus décrétant la suppression de la fabrication et l'interdiction de la vente de l'alcool.

Seulement des craintes pouvaient subsister, un point d'interrogation pouvait se poser. Cette interdiction serait-elle vraiment appliquée ? Ou resterait-elle lettre morte ? En serait-il dans l'autocratique Russie, comme dans certains pays à traditions démocratiques, où a été interdit un autre poison alcoolique, non pas par un ukase, mais de par la volonté du peuple souverain, et où le dit peuple souverain continue à faire, sans trop se cacher, sa cour à la tée verte ?

Les nouvelles qui nous arrivent de Russie prouvent que ces craintes n'étaient pas fondées.

En ce qui concerne la population civile, l'aspect des rues a complètement changé. Les voyous toujours ivres, et devant lesquels personne ne se sentait en sécurité, ont disparu. Les employés et ouvriers ayant plus d'argent à dépenser le consacrent à des achats utiles. Les bazars sont pleins de monde, les installations s'améliorent dans les habitations des classes laborieuses. Le rendement des usines s'est considérablement élevé (15 % dans certains charbonnages). Les femmes ont un air heureux.

« ... Vous ne pouvez pas vous représenter, nous écrit-on de Russie, quel changement colossal s'est fait du Russe ivrogne de jadis à l'homme honnête, travailleur et paisible d'aujourd'hui !... Quel magnifique début pour cette guerre que la victoire de tout notre peuple sur lui-même !... »

En ce qui concerne l'armée, des mesures très précises ont été ordonnées, tant pour les officiers que pour les soldats. On ne s'est pas borné à proscrire l'eau-de-vie, à surveiller le débit d'autres boissons alcooliques, on a décidé d'organiser des salles de lecture, des locaux de thé, des conférences, des bibliothèques, pour faire concurrence aux cabarets. Et enfin, en ce qui concerne les finances, les hommes d'Etat russes estiment que le budget ne souffrira que momentanément de cette diminution de recettes. « L'argent de l'impôt aboli, dit le *Journal des Débats*, auquel nous empruntons plusieurs des détails qui précèdent, restera dans le pays où il sera consacré à des emplois rémunérateurs. La puissance de production croitra, et le rendement des impôts existants s'élèvera.

Cela a l'air d'un conte de fées, et pourtant, c'est vrai.

... Et chez nous ?...

C'est une question que nous, les femmes, nous avons, plus encore que les hommes, le devoir de poser à nos gouvernements.

E. Gd.

## De-ci, De-là...

La *Common Cause* publie le télégramme suivant reçu d'Islande : « Loi sur le suffrage féminin votée par la Chambre. Sanction du roi attendue. »

\* \* \*

On a beaucoup accusé les femmes et les organisations féminines de n'avoir rien tenté pour empêcher la tourmente d'éclater sur l'Europe. Il est facile de répondre : 1° que ces manifestations ne pouvaient avoir qu'un caractère platonique, l'avis des femmes ne comptant pour rien dans la balance de la paix ou de la guerre, puisque les gouvernements n'ont pas à les consulter ; 2° que, malgré tout, elles ont tenté et tentent encore des efforts pour faire entendre leurs voix. Depuis l'appel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes, que nous avons publié ici même, combien d'appels, combien d'adresses internationales ne nous sont pas parvenus ! Tout dernièrement encore, M<sup>mes</sup> Heymann et Anita Augspurg lançaient l'idée d'une réunion de protestation contre la durée de la guerre ; tandis que le Conseil Néerlandais contre la Guerre, (*Nederlandsche Anti-Oorlog Raad*) Conseil mixte nouvellement fondé, propose l'étude sérieuse et réfléchie des vices et des moyens qui permettront à l'avenir d'abolir la guerre.

\* \* \*

Le Synode cantonal de Zürich a décidé d'adresser au Grand Conseil une demande d'initiative tendant à ce que le droit de vote dans les affaires ecclésiastiques soit accordé aux femmes membres de l'Eglise nationale, ainsi que l'éligibilité dans le Synode cantonal. La question de l'éligibilité des femmes aux fonctions pastorales a été laissée ouverte. Le Consistoire a été chargé de rédiger la demande d'initiative et de la présenter au prochain Synode.

« Nous ne pouvons que nous féliciter, ajoutent les *Frauenbestrebungen*, de cette solution. La discussion tout entière a été sérieuse et digne, et si la majorité de ces messieurs n'a pas manifesté un